



SECTION DE LA HAUTE MARNE

CTPD du 1er octobre 2009

Jeudi 1er octobre 2009 se tenaient à 9h30 le CTPD « filière fiscale» et l'après midi » à 14h00 le CTPL «gestion publique». L'ordre du jour portait entre autre sur la mise en place des SIP de Joinville et Langres.

Dans notre département, FO étant le seul syndicat à être représenté au sein des deux instances, j'ai ainsi pu participer au CTPL « trésor » en qualité d'expert sur les points suivants : création des SIP de Joinville et Langres et création du pôle FDL et Sabine Maria fut « expert » à notre CTPD sur le point :création des SIP de Joinville et Langres.

Le fait de participer aux deux CTP a permis à notre syndicat de poser les mêmes questions à la DSF et au TPG pour voir si leurs réponses seraient identiques (ce qui fut pas toujours le cas). La CGT n'a pas participé à ce CTPD.

Début des travaux à 9h30

1)Approbation du PV du CTPD du 3 juillet 2009

Le SNUI a désapprouvé le PV du CTPD du 3 juillet 2009 au motif que « le PV ne retranscrit pas exactement les propos tenus lors du CTPD », essayant ainsi de discréditer le secrétariat adjoint en l'occurrence moi la dernière fois.

2)Mise en place des SIP de Joinville et Chaumont le 1er avril 2010

Après présentation des fiches relatives à la mise en place des SIP et de la formation par Mme Gay, FO DGFIP a évoqué la formation proposée beaucoup plus adaptée que celle qui fut proposé lors de la création du SIP de Chaumont.

Nous avons également évoqué les difficultés rencontrés par les cadres B de l'accueil du SIP de Chaumont qui font face à de nombreuses difficultés liés à l'augmentation du nombre de contribuables en réception avec une durée de réception qui augmente puisqu'ils doivent gérer de l'assiette, via le contentieux jusqu'au recouvrement (mensualisation , délais de paiement...).

Mme Blanc répond que ces deux agents doivent se tourner vers les agents du recouvrement qui doivent les assister et descendre si nécessaires et qu'elle est surprise car aucun des deux agents ni le responsable du SIP ne lui ont fait part de ces soucis.

Elle s'engage à contacter M. Xemard pour voir avec lui l'organisation du SIP et particulièrement l'accueil.

A la lecture du nombre d'agents qui feront partie du SIP de Joinville, on peut s'étonner qu'il soit fait état d'1 cadre B et de 4 cadres C alors qu'à l'heure actuelle, il y a 3 cadres C à Joinville et 3 cadres B.

Mme Blanc évoque le départ en retraite de Mme Malgras et qu'il faut voir le problème sous l'angle du tableau de emplois de l'ex CDI qui prévoit 1 cadre B et 4 C mais qu'un poste n'est pas pourvu. Elle assure qu'aucune personne du SIE n'intégrera le SIP et qu'il y aurait peut être une erreur (serait-ce pour cacher une future suppression d'emploi !).

Nous demandons qui sera responsable des SIP mais à l'heure actuelle, pas de réponse puisque le mouvement d'IDEP n'est pas connu et que notre département n'est pas suffisamment attractif. Pascale Godard IP assurera l'intérim au CDI de Joinville à compter du 1er janvier 2010.

Un cadre C gestion publique rejoindra le SIP de Langres et un cadre B le SIP de Joinville.

FO DGFIP votre contre

ainsi que le SNUI (alors qu'il s'était abstenu lors du vote pour la mise en place du SIP de Chaumont)

3) Questions diverses

a) Pandémie grippale

M. Giverne présente le Plan de Continuité des Services en cas de basculement en phase 5 B et 6 et rappelle les règles d'hygiène.

Le préfet de la Haute Marne a pris contact avec l'ensemble des administrations de l'état afin que les agents sur la base du volontariat et en compatibilité avec les nécessités des services, puissent participer aux centres de vaccinations (4 dans le département) en accomplissant des tâches administratives liées à ces centres (enregistrement des personnes par exemple).

Une première dotation de masques a été faite et est centralisée à la TG.

Nous rappelons que la collecte de données personnelles doivent l'objet d'un fichier à part et qui devra impérativement être détruit à la fin de la pandémie conformément aux directives de la CNIL.

b) Travaux immobiliers

- Les travaux à la DSF ont débuté le 18 septembre dernier et vont permettre d'intégrer le pôle ICE, Ces travaux seront normalement achevés d'ici la fin de l'année afin que le transfert de l'ICE de Chaumont soit effectif au 1er janvier 2010.

- Les locaux de la BCR vont subir un désamiantage à compter du 6 octobre 2010 pour une durée de 15 jours. Les locaux seront confinés et ventilés jour et nuit.

- A la cité administrative, la mise en place de 2 box d'accueil dédiés au SIP à la place actuelle du service des amendes devrait être effective avant la campagne IR 2010.

Mme Blanc attend la décision du préfet quant à la conservation des 3 box utilisés actuellement.

- A Joinville vont débiter les travaux du mur de soutènement et l'étude d'un accès handicapés.

- A Langres, le portail devrait être remplacé mais dans le respect de l'architecte des Bâtiments de France (à cause de la cathédrale).

L'étude d'un chauffage à l'accueil est également en cours. A ce propos, FO DGFIP évoque l'accueil de la cité administrative de Chaumont où règne un froid glacial (15 ° le 29 septembre)

- A St Dizier, d'énormes travaux sont prévus pur la mise en place du futur SIP. L'escalier principal sera détruit et refondu en un escalier simplifié et sécurisé.

La totalité du rez de chaussée sera rénové et repensé (plan à votre disposition).

La Trésorerie Ville sera installée au 1er étage du bâtiment qui sera totalement rénové et sécurisé. Le sous sol sera également rénové.

Mme Blanc évoque la fusion des IAD en une seule, conformément aux souhaits de M. Lugnier. On peut penser qu'elle anticipe les suppressions d'emplois puisque le bureau du deuxième cadre B actuellement en poste à l'IAD n'existe plus.

Le projet a reçu l'aval de tous, sauf de l'administration centrale et de la Mission Relations Usagers. Le SIP de St Dizier ne pourra être mis en place qu'après ces travaux soit au 1er décembre 2010.

FO DGFIP soulève le problème des travaux du rez en présence des agents et Mme Blanc a répondu que pour l'instant elle ne savait pas encore comment ça se passerait alors que M, Leray TPG n' a pas hésité à dire que les agents feraient sans doute la campagne IR dans des ALGECO.

c) Pont naturel 2010

Comme en 2009, j'ai réaffirmé la position de FO DGFIP bureau national qui est de dire non aux pont imposés, mais j'ai rappelé l'importance de mon mandat en ma qualité de représentante des agents et que ceux sont toujours les mêmes qui étaient sacrifiés sur l'autel du « pont de l'ascension ».

Mme Blanc ne nous demandait qu'un avis de principe et nous informe que les services seront fermés le vendredi 14 mai 2010.

d) FO DGFIP a souhaité évoquer la mise en place du pôle FDL et l'installation de Mme Bourgeois, qui ne bénéficie toujours pas d'application COROL servant à l'homologation des rôles. Elle doit donc se rendre régulièrement à la DSF pour travailler en transportant des dossiers volumineux. Le même constat a été fait à M, Leray qui a proposé d mettre un agent d service à la disposition de celle ci pour transporte les documents.

On ne peut encore une fois que s'étonner du manque d'anticipation de nos administrations.

e) Est évoqué l'absence d'abondement par la Direction Régionale de l'Equipement de LASCOT (outil de suivi des permis de construire) depuis avril 2009 et les conséquences sur les agent gestionnaires. Mme Blanc envisage d'embaucher si nécessaire, un auxiliaire pour assister l'agent du SIP de Chaumont à saisir la totalité des permis.

f) A Joinville, l'ensemble des administrés de la commune de Dommartin le Franc a déposé 92 modèles H1 sans doute suite à la demande de leur élu. Si toutes les commune du département se mettent à relancer les habitants pour mettre à jour les bases, quelles conséquences sur les agents.

Mme Gay dit qu'il n'y pas d'urgence à traiter ces modèles H1 puisque les agent sont jusqu'à début mai pour les exploiter et que cela l'étonnerait que d'autres communes le fassent.

g) Le SNUI demande à ce que les mercredi soient d'office écartés lors de la tenue d'instances paritaires (demande déjà faite par FO l'an dernier) et Mme Blanc refuse catégoriquement expliquant que la suppléance existe et qu'elle a, elle aussi des impératifs (la même réponse que l'année dernière).

h) Le SNUI a souhaité évoquer l'harmonisation des régimes indemnitaires des agents de la CMI et demande si des réflexions sont engagés pour la création de la future DLU. Mme Blanc répond qu'elle ne possède pas à ce jour de note au sujet de cette harmonisation.

Des réflexions sont engagées pour la DLU mais pas plus d'information à ce jour. M. Leray a quand même évoqué avec nous lors de notre audience le dernier semestre 2010.

Fin des travaux à 13h00.

**Bulletin d'adhésion à FO DGFIP section de la Haute Marne
(66% du montant de la cotisation sont déductibles de votre impôt)**

Nom:

Prénom:

Adresse administrative:

Tél:

Grade et échelon:

**Bulletin à retourner à Rachel SUGNEAU FO DGFIP SIP 89 rue Victoire de la Marne 52903
CHAUMONT Cedex 09**